



Bureau de Paris
16, rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION CHEMINS D'ESPERANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 57, rue Violet
75015 PARIS

SIRET : 808 269 708 00018 - NAF : 8730A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

ASSOCIATION CHEMINS D'ESPERANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 57, rue Violet
75015 PARIS
SIRET : 808 269 708 00018 - NAF : 8730A

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association **CHEMINS D'ESPERANCE**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **CHEMINS D'ESPERANCE** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants mentionnés dans les annexes :

- La note 2.2 de l'annexe « faits majeurs 2021 » exposants les événements significatifs de l'exercice et qui ont un impact sur les comptes.
- La note 3.2 de l'annexe « Changement de méthode comptable et de présentation » exposant le changement de méthode de présentation concernant les dépôts de garantie ainsi que la facturation des payants.
- La note 3.4 de l'annexe « Evénements postérieurs à l'exercice » concernant l'attribution de financement complémentaire au titre de l'année 2021 versé en mai 2022. Le montant complémentaire perçu s'élève à 473 K€.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2022

Pour **Baker Tilly STREGO**
Commissaire aux comptes



Jean-Yves MACÉ
Commissaire aux comptes, Associé
Membre de la CRCC de Paris

Association Chemins d'Espérance

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2021
au 31/12/2021

Bilan Actif	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 2021	Net au 2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	304 258	164 691	139 567	183 597
Frais de recherche et de développement	56 507	51 871	4 635	5 884
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	660 101	572 954	87 147	108 162
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	453 176	183 716	269 460	274 047
Constructions	44 654 493	25 955 514	18 698 979	19 981 760
Installations techniques, matériels et outillages industriels	11 969 723	9 747 563	2 222 160	2 235 433
Autres immobilisations corporelles	19 024 215	13 877 937	5 146 278	4 781 923
Immobilisations corporelles en cours	388 989		388 989	279 823
Avances et acomptes	109 600		109 600	14 134
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	6 566 792	115 000	6 451 792	6 451 792
Créances rattachées aux participations				
Prêts	1 511 720		1 511 720	1 329 446
Autres immobilisations financières	408 566		408 566	405 440
Total I	86 108 140	50 669 246	35 438 894	36 051 441
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	53 539		53 539	
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	4 332 058	636 801	3 695 257	4 868 909
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	4 410 062		4 410 062	2 262 100
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie	3 547 068		3 547 068	3 468 216
Disponibilités	8 683 155		8 683 155	9 149 113
Charges constatés d'avance	196 813		196 813	287 907
Total II	21 222 694	636 801	20 585 894	20 036 245
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	107 330 834	51 306 047	56 024 787	56 087 686

Association Chemins d'Espérance

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2021

au 31/12/2021

Bilan Passif	2021	2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	7 865 361	7 865 361
Fonds propres statutaires	4 574 457	4 574 457
Fonds propres complémentaires	3 290 904	3 290 904
Fonds propres avec droit de reprise	302 272	302 272
Fonds statutaires		
Autres fonds propres	302 272	302 272
Ecarts de réévaluation		
Réserves	11 011 644	9 263 421
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>7 606 710</i>	<i>6 317 044</i>
Excédents et Réserves affectés à l'investissement	2 953 167	2 196 794
Réserve de trésorerie	610 878	482 530
Réserve de compensation des déficits et charges d'amortissements	4 042 666	3 637 720
<i>Dont autres réserves</i>	<i>3 404 933</i>	<i>2 946 377</i>
Report à nouveau	-8 515 324	-6 615 154
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-4 487 148</i>	<i>-3 925 959</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	145 326	-110 655
<i>Dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-229 655</i>	<i>654 385</i>
Situation nette (sous-total)	10 809 279	10 705 245
Subventions d'investissement	9 376 202	10 052 532
Provisions réglementées	415 593	398 260
Total I	20 601 074	21 156 037
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	3 487 784	3 446 896
Fonds dédiés à l'investissement	523 875	586 893
Total II	4 011 659	4 033 789
PROVISIONS		
Provisions pour risques	740 705	761 605
Provisions pour charges	3 001 095	3 019 898
Total III	3 741 800	3 781 503
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 389 793	11 122 793
Emprunts et dettes financières diverses	3 171 537	1 118 933
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	91 284	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 337 375	3 263 141
Dettes fiscales et sociales	8 868 366	8 828 025
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 858	90 588
Autres dettes	1 752 451	2 596 315
Produits constatés d'avance	22 590	96 562
Total IV (1)	27 670 255	27 116 357
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	56 024 787	56 087 686
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 186 619	10 933 857
Dont à moins d'un an (a)	16 483 636	16 303 654
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		

Compte de résultat

	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	9 993	8 355
Ventes de biens et de services		
Ventes de marchandises		
<i>Dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Ventes de prestations de services	36 851 581	1 057 853
<i>Dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	35 968 581	709 847
Produits de tiers financeurs	40 442 151	69 513 110
Concours publics	40 063 861	68 767 592
<i>Dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	40 063 861	68 767 592
Subventions d'exploitation	125 546	
Ressources liées à la générosité du public	252 744	745 518
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	589 016	1 153 718
Utilisation des fonds dédiés	1 377 588	452 778
Autres produits	2 136 904	1 023 834
Total I	81 407 233	73 209 648
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	23 702 287	22 527 345
Impôts, taxes et versements assimilés	4 240 582	3 662 458
Salaires et traitements	34 330 736	30 366 338
Charges sociales	14 510 670	11 324 863
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 361 011	3 304 541
Dotations aux provisions	401 773	1 004 962
Reports en fonds dédiés	1 071 240	1 412 736
Autres charges	256 997	310 109
Total II	81 875 297	73 913 352
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-468 064	-703 704

Compte de résultat

	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	8 083	9 441
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		31 037
Total III	8 083	40 478
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	202 563	236 400
Autres charges financières		
Total IV	202 563	236 400
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-194 480	-195 922

3. RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-662 545	-899 626
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		529 450
Sur opérations en capital	821 113	794 179
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	821 113	1 323 630
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	316	154 112
Sur opérations en capital	8 325	369 614
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	8 642	523 726
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	812 471	799 904
Impôt sur les sociétés	4 600	10 932
Total des produits (I+III+V+IX+VI)	82 236 428	74 573 756
Total des charges (II+IV+VI+VII)	82 091 102	74 684 411
EXCEDENT OU DEFICIT	145 326	-110 655
<i>Dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-229 655</i>	<i>654 385</i>

RESULTAT DE L'EXERCICE	145 326	-110 655
REPRISE DE RESULTAT N-2	132 411	-1 632
RESULTAT EFFECTIF DE L'EXERCICE	277 737	-112 287
Dont Résultat gestion propre	374 981	-765 040
Dont Résultat gestion contrôlée	-97 244	652 753

ASSOCIATION CHEMINS D'ESPERANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet
1901 Siège social : 57, Rue Violet 75015
PARIS

Comptes arrêtés le 5 mai 2022 lors de la réunion du conseil
d'administration

Comptes annuels : ANNEXE

Les comptes se caractérisent par les données suivantes au 31 décembre 2021 :

Total du bilan :	56 024 787 €
Résultat comptable - Excédent (avant reprise résultat N-2)	145.326 €
Reprise résultat N-2	132 411 €
Résultat de gestion	277.737 €
- excédent de l'activité en propre	374.981 €
- excédent de l'activité sous contrôle	-97.244 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de l'association pour l'exercice ouvert du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

1.	L'association Chemins d'Espérance	9
1.1.	L'association Chemins d'espérance	9
1.1.1.	Présentation de l'association	9
1.1.2.	Gouvernance.....	10
1.1.3.	Etablissements et services	11
2.	Faits majeurs 2021	12
2.1.	Modification du périmètre de l'association	12
2.2.	Autres faits majeurs ayant un impact significatif sur lescomptes de l'exercice.....	12
2.2.1.	Crise sanitaire liée au COVID-19	12
2.2.2.	Financement au titre des mesures du Ségur de la santé.....	12
2.2.3.	Autres éléments	13
3.	Principes, règles et méthodescomptables.....	14
3.1.	Principes comptables retenus par l'association.....	14
3.2.	Changement de méthode comptable et deprésentation	15
3.3.	Changement de méthode d'estimation	15
3.4.	Événements postérieurs à la clôture.....	16
3.5.	Organisation comptable	17
3.6.	Comptes de liaison.....	17
3.7.	Détermination du résultat	17
4.	Règles comptables spécifiques.....	19
4.1.	Immobilisations	19
4.2.	Amortissements des immobilisations.....	20
4.3.	Etats des créances.....	21
4.4.	Etats des placements et trésorerie	22
4.5.	Fonds associatifs avec ou sans droit de reprise	23
4.6.	Les provisions réglementées.....	23
4.8.	Les Fonds dédiés	25
4.9.	État des dettes	27
4.10.	Résultat exceptionnel.....	28
5.	Autres Informations.....	29
5.2.	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	30
5.3.	Compte de Résultat par origine et destination.....	31
5.4.	Rémunérations des administrateurs de l'association.....	32
5.5.	Honoraires du commissaire aux comptes	32
5.6.	Contributions volontaires en nature.....	32
5.7.	Tableau des filiales	32
5.8.	Répartition du chiffre d'affaires.....	33

1. L'association Chemins d'Espérance

1.1. L'association Chemins d'espérance

1.1.1. Présentation de l'association

L'objet social de l'entité :

L'Association a pour objet, dans un cadre non lucratif et dans le respect de son projet associatif, de gérer et de soutenir toute œuvre ou établissement d'intérêt général à caractère social, d'assistance et de bienfaisance favorisant l'entraide, la solidarité, l'accueil et la convivialité, sous des formes diverses (assistance matérielle, psychologique, médicale, formation, etc.) au profit de personnes placées en situation de dépendance et/ou isolées et quels que soient leur âge, leur état, leurs ressources, leurs origines et leurs croyances.

La nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association gère essentiellement des EHPAD, établissements destinés à accueillir des personnes marquées par la dépendance et le grand âge et qui ne sont plus en mesure de rester à leur domicile ainsi que des communautés âgées de religieux ou religieuses.

La personne âgée est au cœur du projet associatif et ces maisons médicalisées se veulent ouvertes, conformément à l'esprit des congrégations fondatrices, à toute personne sans distinction d'origine, de religion ou d'option philosophique et accessibles aux personnes à revenus modestes.

L'entrée en maison de retraite et la perte progressive d'autonomie constituant un tournant majeur dans une vie, l'accompagnement et le soutien par les familles, les communautés, les personnels et les bénévoles sont alors déterminants pour aider les résidents à vivre pleinement cette nouvelle étape.

La description des moyens mis en œuvre :

Assurer, directement ou par mandat, le développement, la gestion, l'entretien et l'administration de toute œuvre à caractère social et de bienfaisance à but non lucratif participant à son objet ;

Organiser tout événement social et de bienfaisance en vue de favoriser le développement de ses activités et de celles des organismes d'intérêt général qu'elle entend soutenir ;

Acquérir, détenir, posséder et/ou administrer tous biens meubles et immeubles, en vue de la réalisation de son objet ;

Entreprendre tous travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement en vue de permettre le déploiement des activités ;

Procéder par tous les moyens à la collecte de fonds visant à favoriser le développement de l'objet de l'association ;

Mettre en place toute communication (revue, site Internet, etc.) visant à promouvoir son objet ;

Conduire toutes autres activités de nature analogue aux précédentes et dirigées vers la promotion des buts poursuivis par l'association.

1.1.2. Gouvernance

L'association se compose de :

Membre de droit : il s'agit des représentants des congrégations fondatrices des établissements et des services gérés par les associations PARTAGE SOLIDARITE ACCUEIL et ESPERANCE ET ACCUEIL au jour de la constitution de l'association, à savoir :

la congrégation des Petites Sœurs de l'Assomption,
la congrégation de la Saint Famille de Bordeaux.

Le représentant légal de chaque congrégation précitée désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant, personne(s) physique(s) membre(s) l'association.

Membres actifs : il s'agit des personnes qui versent une cotisation annuelle et qui souhaitent s'investir d'une façon particulière dans la réalisation des activités de l'association.

Les membres actifs personnes morales sont représentés par leur représentant légal ou par un représentant spécialement désigné à cet effet.

La qualité de membre actif doit être demandée ; elle est accordée par le conseil d'administration.

Ces membres participent aux assemblées générales avec voix délibérative.

Membres adhérents : il s'agit des personnes qui versent une cotisation annuelle et qui s'intéressent à la vie de l'association.

Les membres adhérents personnes morales sont représentés par leur représentant légal ou par un représentant spécialement désigné à cet effet.

La qualité de membre adhérent doit être demandée ; elle est accordée par le conseil d'administration.

Ces membres sont invités aux assemblées générales mais n'y disposent que d'une voix consultative.

1.1.3. Etablissements et services

EHPAD	DEPARTEMENT	HABILITATION	PLACES		EFFECTIF EN ETP
			HP	AT/AJ	
GESTION CONTROLEE					
L'OLIVIER	26	T	92	3	54
LE SABLONAT	33	T	83	13	63
MAISON DE FONTAUDIN	33	T	91	15	85
ST SULPICE	42	T	70	4	44
LES PYRENEES	64	T	69		50
NOTRE DAME DES APOTRES	68	T	52		29
BETHLEEM	71	T	46	3	31
NOTRE DAMES DES VIGNES	73	T	78	2	50
AMITIE PARTAGE	75	T	73		56
LA SOURCE D'AUTEUIL	75	T	88		65
SIEGE	75	T			31
LE FORT MANOIR	78	T	71		50
PIERRE BIENVENU NOAILLES	78	T	100		60
LA ROSE DES VENTS	83	T	110	6	93
SAINTE GENEVIEVE	95	T	134	14	96
TOTAL			1 157	60	858
GESTION PROPRE / EHPAD					
HABILITATION PARTIELLE	DEPARTEMENT	HABILITATION	HP	AT/AJ	EFFECTIF
CE ISSOUDUN	36	P	111	7	69
GRENELLE	75	P	124		103
CANTOI MAI	83	P	69		55
TOTAL			304	7	227
AUTRES					EFFECTIF
Enclos Rey	75				7
Vie Associative	75				0
TOTAL			1 461	67	1 092

L'Enclos Rey est situé au sein du 15^{ème} arrondissement de Paris. Il propose des salles de réunions qui peuvent accueillir entre 10 et 200 personnes. Il dispose également de 36 chambres entièrement rénovées, ainsi qu'un système de restauration.

2. Faits majeurs 2021

2.1. Modification du périmètre de l'association

Les Assemblées Générales Extraordinaires ont décidé le rapprochement organisé sous la forme d'une opération qualifiée de « fusion-absorption » de l'Association Saint Joseph par l'association Chemins d'Espérance.

La fusion effective au 1er janvier 2021 porte ses effets sur l'exercice 2021 avec la reprise de l'EHPAD Maison de Fontaudin (33) avec 91 places hébergement permanent et 15 places accueil de jour.

2.2. Autres faits majeurs ayant un impact significatif sur les comptes de l'exercice

2.2.1. Crise sanitaire liée au COVID-19

La crise sanitaire s'est poursuivie en 2021 et a touché plusieurs de nos établissements. Des moyens spécifiques ont été mis en œuvre afin de renforcer l'accompagnement au quotidien des résidents effectués par le personnel soignant. L'apparition de cas COVID a entraîné la suspension des admissions ce qui a entraîné une chute des recettes pour plusieurs établissements particulièrement touchés par ces épisodes, et le versement de financements complémentaires par les ARS à hauteur de 1 864 677€ au titre des pertes de recettes et des surcoûts.

2.2.2. Financement au titre des mesures du Ségur de la santé

Dans le cadre d'une concertation appelée « Ségur de la santé », une revalorisation salariale pour le personnel des EHPAD a abouti à un complément de traitement indiciaire à hauteur de 183 € nets par mois. Cette revalorisation salariale a été financée par les ARS en 2021 à hauteur de 5 582 668€.

2.2.3. Autres éléments

- L'Association Foyer Eugénie Milleret (34) et l'Association Chemins d'Espérance ont conclu un mandat de gestion d'un établissement EHPA « Foyer Eugénie Milleret » de 36 places, situé à Montpellier. Le mandat est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2017, est maintenu en 2021.
- L'Association Les Vaysses (15) et L'association Chemins d'Espérance ont signé un mandat de gestion d'un établissement EHPAD de 53 places entré en vigueur le 1^{er} Janvier 2020 et maintenu en 2021.
- L'Association Notre Dame de Bon Repos (02) et L'association Chemins d'Espérance ont signé un mandat de gestion de l'EHPAD Maison Notre Dame de Bon Repos de 99 places à compter du 1^{er} Janvier 2020 et maintenu en 2021.
- L'Association Service de Soins Infirmiers A Domicile (71) et L'association Chemins d'Espérance ont signé un mandat de gestion pour assister l'association dans la gestion de son SSIAD à compter du 1^{er} Janvier 2020 et maintenu en 2021.
- La Congrégation Notre Dame de Charité du Bon Pasteur et L'association Chemins d'Espérance ont signé un contrat d'assistance pour assister dans la gestion de l'EHPAD « Bon Pasteur » de Saint Martin d'hères (38) à compter du 1^{er} Octobre 2021.

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1. Principes comptables retenus par l'association

Les conventions générales comptables pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2021 ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 15 décembre 2020 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis.

Il a été également tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations pouvant entraîner des dérogations aux principes comptables.

3.2. Changement de méthode comptable et de présentation

Aucun changement de méthode comptable et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice à l'exception :

- Reclassement dépôt de garantie des résidents en dettes financières diverses :

	2021	2020 PROFORMA	2020
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 389 793	11 122 793	11 122 793
Emprunts et dettes financières diverses	3 171 537	3 182 013	1 118 933
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	91 284		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 337 375	3 263 141	3 263 141
Dettes fiscales et sociales	8 868 366	8 828 025	8 828 025
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 858	90 588	90 588
Autres dettes	1 752 451	533 235	2 596 315
Produits constatés d'avance	22 590	96 562	96 562
Total IV	27 670 255	27 116 357	27 116 357

- Reclassement de la facturation des résidents payants en prestation de service :

	2021	2020 PROFORMA	2020
Ventes de biens et de services			
Ventes de prestations de services	36 851 581	35 009 412	1 057 853
<i>Dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-soci</i>	<i>35 968 581</i>	<i>34 096 454</i>	<i>709 847</i>
Produits de tiers financeurs	40 442 151	35 511 324	69 513 110
Concours publics	40 063 861	34 765 806	68 767 592
<i>Dont contributions financières des autorités de tarification relatives</i>	<i>40 063 861</i>	<i>34 765 806</i>	<i>68 767 592</i>
<i>aux activités sociales et médico-sociales</i>			
Subventions d'exploitation	125 546		
Ressources liées à la générosité du public	252 744	745 518	745 518

3.3. Changement de méthode d'estimation

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.4. Événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture est à signaler à l'exception :

Des notifications complémentaires de l'ARS reçues postérieurement à la date du dépôt des ERRD. Elles visent à compenser les pertes de recettes subies au cours de l'exercice 2021. De même, selon les instructions budgétaires de l'ARS, il n'est plus possible pour les établissements et services concernés par ces crédits de passer des écritures comptables sur l'exercice 2021. En conséquence, ces financements devront être enregistrés en produits de la tarification sur l'exercice 2022. A la clôture de cet exercice, les excédents d'exploitation qu'ils sont susceptibles de générer seront affectés conformément aux dispositions prévues par l'article R. 314-234 du code de l'action sociale et des familles, en priorité à l'apurement des déficits antérieurs (notamment sur l'exercice 2021).

ETABLISSEMENTS	NOTIFICATION ARS PHASE 3
L'OLIVIER	15 504
LE SABLONAT	140 625
MAISON DE FONTAUDIN	72 499
LES PYRENEES	25 233
NOTRE DAME DES APOTRES	6 423
NOTRE DAMES DES VIGNES	3 918
AMITIE PARTAGE	37 501
LA SOURCE D'AUTEUIL	41 941
PIERRE BIENVENU NOAILLES	129 431
	473 076

-Les Assemblées Générales Extraordinaires ont décidé le rapprochement organisé sous la forme d'une opération qualifiée de « fusion-absorption » de l'Association Maison de Retraite Les Vaysses par l'association Chemins d'Espérance.

La fusion effective au 1er janvier 2022 portera ses effets sur l'exercice 2022 avec la reprise de l'EHPAD Maison de Retraite Les Vaysses (15) avec 50 places hébergement permanent et 3 places hébergement temporaire.

-Les Assemblées Générales Extraordinaires ont décidé le rapprochement organisé sous la forme d'une opération qualifiée de « fusion-absorption » de l'Association Masion Notre Dame de Bon Repos par l'association Chemins d'Espérance.

La fusion effective au 1er janvier 2022 portera ses effets sur l'exercice 2022 avec la reprise de l'EHPAD Maison Notre Dame de Bon repos (02) avec 99 places hébergement permanent.

3.5. Organisation comptable

L'Association Chemins d'Espérance présente les comptes de son action au sein de comptes annuels qui correspondent à une seule entité juridique possédant la personnalité morale et la capacité de gérer les établissements qui lui sont attachés sous le contrôle de tiers financeurs.

La tenue de la comptabilité des activités de l'association est centralisée au Siège de l'association.

La comptabilité de l'association est subdivisée en « dossiers comptables » correspondant chacun à une structure médico-sociale.

3.6. Comptes de liaison

Les flux entre chaque établissement sont enregistrés au moyen de comptes de liaison. La trésorerie et les règlements aux tiers (fournisseurs, organismes fiscaux et sociaux, salariés, ...) sont gérés au niveau de chaque établissement de l'association.

Au 31 décembre 2021, les comptes de liaison sont éliminés dans le cadre des opérations de neutralisation visant à établir les états financiers combinés de l'association.

3.7. Détermination du résultat

Le résultat comptable de l'association est déterminé par différence entre les produits et les charges. Le résultat comptable comprend :

- Le résultat définitivement acquis des activités en propre,
- Des résultats sous contrôle du tiers financeur.
- Les établissements, y compris le siège, sont sous contrôle des Agences Régionales de Santé (ARS) ou des Conseils Départementaux (CD) qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R.314-52 du C.A.S.F.

En ce sens, trois niveaux de résultats apparaissent :

- Le **résultat comptable** : respecte les principes et règles comptables en vigueur. C'est ce résultat qui, une fois consolidé, est certifié par les Commissaires aux comptes et approuvé par l'Assemblée Générale.
- Le **résultat effectif** : correspond au résultat comptable auquel on ajoute le résultat N- 2 tel que notifié par le financeur (c'est-à-dire pour l'exercice 2021, celui de l'année 2019).
- Le **résultat à affecter** : reprend le résultat effectif auquel on retranche la dette des congés payés sur certains établissements financés par les Conseils Départementaux qui n'accepteront pas cette charge l'année de la provision, mais seulement l'année de la prise effective des congés. Ces « retraitements congés payés » sont de plus en plus marginaux.

Le résultat de l'association est issu de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits de certains établissements ou services. Compte-tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, ces compensations ne peuvent exister de fait (hors périmètre CPOM).

La distinction du résultat entre les budgets sous contrôle de la tarification et les budgets en gestion des fonds propres se répartit comme suit :

ETABLISSEMENT	RESULTAT COMPTABLE 2021	REPRISE RESULTAT 2021	RESULTAT EFFECTIF 2021	RESULTAT EFFECTIF 2020
GESTION CONTRÔLÉE				
LA SOURCE D'AUTEUIL	325 279	-12 802	312 477	104 202
AMITIE PARTAGE	79 492		79 492	31 000
GRENELLE	-8 316		-8 316	-119 915
EHPAD LE FORT MANOIR	-31 284		-31 284	108 447
EHPAD PBN	-487 081		-487 081	-68 577
SAINTE GENEVIEVE	221 684	181 652	403 336	136 929
LA ROSE DES VENTS	-81 760		-81 760	51 236
CANTO MAÏ	-86 534		-86 534	14 225
LE SABLONAT	-107 834		-107 834	-54 508
MAISON DE FONTAUDIN	-135 063		-135 063	
LES PYRENEES	62 365	10 000	72 365	91 318
L'OLIVIER	59 135	-46 440	12 695	82 172
BETHLEEM	137 820		137 820	87 103
EHPAD ST SULPICE	10 491		10 491	7 542
NOTRE DAMES DES VIGNES	257 697		257 697	92 120
NOTRE DAME DES APOTRES	-104 044		-104 044	-21 976
EHPAD ISSOUDUN	2 217		2 217	93 409
SIEGE SOUS CONTRÔLE	-307 310		-307 310	18 027
CONSOLIDATION PROV	-36 611		-36 611	
RESULTAT GESTION CONTRÔLE	-229 655	132 411	-97 244	652 753
GESTION NON CONTRÔLÉE				
GRENELLE	348 649		348 649	475 535
CANTOI MAI	25 480		25 480	53 483
EHPAD ISSOUDUN	655		655	8 042
RESIDENCE LA GUILLE	-63 094		-63 094	-18 865
ENCLOS REY	-149 267		-149 267	-485 717
VIE ASSOCIATIVE	-3 151		-3 151	24 429
CONSOLIDATION PROV	215 709		215 709	-821 947
RESULTAT GESTION NON CONTRÔLE	374 981	0	374 981	-765 040
RESULTAT ACE	145 326	132 411	277 737	-112 287

4. Règles comptables spécifiques

4.1. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles regroupent les acquisitions de logiciels.

Les immobilisations corporelles regroupent les terrains, les constructions, les agencements, les matériels, et plus globalement les équipements dont la durée de vie est supérieure à une année d'exploitation.

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement de dépréciation des immobilisations corporelles ont été modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable à travers le règlement n°2014-03. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Entrée Périètre	Augmentation	Diminution	Cpte à Cpte	En fin d'exercice
- Frais établissement, recherche et développement	360 764					360 764
- Donations temporaires d'usufruit						0
- Concessions brevets licences marques logiciels	578 934	36 476	45 349	658		660 101
- Immobilisations incorporelles en cours						0
- Avances et acomptes						
Immobilisations incorporelles	939 698	36 476	45 349	658	0	1 020 865
- Terrains	259 825					259 825
- Agencements et aménagements terrain	193 351					193 351
- Constructions sur sol propre	9 586 569					9 586 569
- Constructions sur sol autrui	34 936 575		49 442		81 907	35 067 924
- Installations techniques, matériel et outillage	11 135 343	412 357	522 114	106 338	6 248	11 969 723
- Installations générales, agencements aménag. divers	12 930 314	587 688	639 053	94 310	194 420	14 257 164
- Matériel de transport	498 702	101 608	85 666	19 049		666 927
- Matériel de bureau et informatique mobilier	3 374 757	466 989	299 656	41 278		4 100 124
- Immobilisations corporelles en cours	279 823		380 487		-271 321	388 989
- Avances et acomptes	14 134	4 601	102 119		-11 254	109 600
Immobilisations corporelles	73 209 393	1 573 243	2 078 536	260 976	0	76 600 196
- Participations	6 566 792					6 566 792
- Autres titres immobilisés	169 824	5 860	9 017			184 701
- Prêts et autres immobilisations financières	1 565 061	600	220 475	50 551		1 735 585
Immobilisations financières	8 301 677	6 460	229 492	50 551	0	8 487 078
ACTIF IMMOBILISE	82 450 768	1 616 179	2 353 377	312 185	0	86 108 140

4.2. Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux couramment retenus sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Logiciels	1 à 3 ans (L)*
Constructions	15 à 50 ans (L)
Agencements, aménagements	10 à 20 ans (L)
Installations, matériels, outillages	5 à 10 ans (L)
Matériel de transport	3 à 5 ans (L)
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans (L)
Matériel informatique	3 à 5 ans (L)

*(L : Linéaire, D : Dégressif ; E : Exceptionnel)

Pour les constructions, la méthode des composants est appliquée depuis plusieurs années. L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

Amortissement des immobilisations

	Au début d'exercice	Entrée Périmètre	Augmentation	Diminution	Cpte à cpte	En fin d'exercice
- Frais établissement, recherche et développement	171 283		45 279			216 562
- Donations temporaires d'usufruit						
- Concessions brevets licences marques logiciels	470 772	33 487	69 353	658		572 953
Immobilisations incorporelles	642 055	33 487	114 632	658		789 516
- Terrains						
- Agencements et aménagements terrain	179 129		4 587			183 716
- Constructions sur sol propre	5 288 195		199 075			5 487 270
- Constructions sur sol autrui	19 253 189		1 215 055			20 468 244
- Installations techniques, matériel et outillage	8 899 910	237 997	714 837	105 181		9 747 563
- Installations générales, agencements aménag. divers	8 823 731	318 886	820 420	63 468		9 899 570
- Matériel de transport	438 593	91 292	33 046	19 049		543 882
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 759 526	456 636	259 358	41 035		3 434 486
Immobilisations corporelles	45 642 272	1 104 811	3 246 379	228 732	0	49 764 730
TOTAL AMORTISSEMENTS	46 284 327	1 138 298	3 361 011	229 390		50 554 246

4.3. Etats des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 912 758 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

ETAT DES CREANCES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		1 an au plus	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts	1 511 720	37 547	1 474 173
Autres immobilisations financières	408 566		408 566
Créances de l'actif circulant			
Usagers et comptes rattachés	4 332 058	4 332 058	
Autres créances	4 463 601	4 463 601	
Charges constatées d'avance	196 813	196 813	
TOTAL	10 912 758	9 030 019	1 882 739
Prêts accordés en cours d'exercice	219 635		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	37 361		

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés - produits à recevoir	
Personnel - produits à recevoir	98 804
Charges sociales - produit à recevoir	
Impôts et taxes - produits à recevoir	47 143
Divers - produits à recevoir	659 391
Total	805 338

4.4. Etats des placements et trésorerie

➤ Disponibilités

A titre d'information, les soldes bancaires ont été compensés entre les soldes créditeurs et débiteurs pour faire apparaître un solde net.

en euros	2021	2020
Banques - solde débiteur	19 172 582	19 028 405
Banques - solde créditeur	10 489 427	9 879 292
Banques - solde net	8 683 155	9 149 113

➤ Etat des placements

PLACEMENTS au 31/12/2021				
	Valeur initiale	valeur	+ ou - value	+ ou - value
	d'achat en Euros	actuel	constaté	Latente
		31/12/2021		
CONFIANCE SOLIDARITE C FCP 3DEC	533 247	567 435		34 188
ECOFI CAPITAL 3 ANS	500 258	523 783		23 525
EC OP CAPITAL 2017	144 000	151 221		7 221
ECOFI-ANNUEL	500 077	537 299		37 221
ECOFI OPTIM 21	609 951	624 545		14 595
EP ETHIQ OBL C	826 940	874 015		47 075
ECOFI 23 CAP	32 717	33 415		699
ECOFI OPP 360	249 923	251 892		1 969
CREDIT COOPERATIF				
Livret Association	21 274	21 285		11
Livret Association	254	254		
Livret Association	82 291	82 703		411
Livret Associatif	46 263	46 286		23
Sous Total	3 547 067	3 714 004	0	166 936
	Valeur au			
	31/12/2021			
BNP				
Livret A BNP	84 328		420	
Compe Epargne BNP	1 526 750		382	
CAISSE D EPARGNE				
CE CSL Associatif	53 358		75	
CREDIT MUTUEL				
Livret OBNL	1 245 842		1 245	
Sous Total	2 910 279	0	2 121	0
TOTAL EPARGNE ET OPCVM	6 457 346	3 714 004	2 121	166 936

4.5. Fonds associatifs avec ou sans droit de reprise

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture			Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
	Montant au 1/1/2021	Chgt de périmètre	Montant global 01/01/ 2021				
Fonds propres sans droit de reprise	7 865 361		7 865 361				7 865 361
Fonds propres avec droit de reprise	302 272		302 272				302 272
Réserves	9 263 421	522 937	9 786 358	1 225 286	0	0	11 011 644
Excédents et Réserves affectés à l'investissement	2 196 794	106 126	2 302 920	650 247			2 953 167
Réserve de trésorerie	482 530	75 844	558 374	52 504			610 878
Réserve de compensation des déficits et charges d'amortissements	3 637 720	238 635	3 876 355	166 311			4 042 666
Autres réserves	2 946 377	102 332	3 048 709	356 224			3 404 933
Report à nouveau	-6 615 154	-395 104	-7 010 258	-1 505 066			-8 515 324
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-3 925 959</i>	<i>-395 125</i>	<i>-4 321 084</i>	<i>-1 992 061</i>			<i>-6 313 145</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	-110 655	-169 125	-279 780	279 780	145 326		145 326
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>654 385</i>	<i>-162 023</i>	<i>492 362</i>	<i>-492 362</i>	<i>-229 655</i>		<i>-229 655</i>
Situation nette	10 705 245	-41 292	10 663 953	0	145 326	0	10 809 279
Subventions d'investissement	10 052 532		10 052 532		45 573	721 903	9 376 202
Provisions réglementées	398 260	17 333	415 593				415 593
TOTAL	21 156 037	-23 959	21 132 078	0	190 899	721 903	20 601 075

4.6. Les provisions réglementées

	Au début d'exercice	Entrée Périmètre	Reprise exercice	Reclassement	Montant fin exercice
- Couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS	123 257				123 257
- Amortissements dérogatoires					0
- Plus Values de cessions d'éléments d'actifs	275 002				275 002
- Autres provisions réglementées		17 334			17 334
TOTAL	398 259	17 334	0	0	415 593

4.7. Les provisions

➤ Les provisions pour risques et charges

Les comptes de provisions pour risques et charges enregistrent les provisions constituées par l'association pour faire face à une obligation probable mais dont le montant et/ou l'échéance reste(nt) incertain(s). Il s'agit notamment des provisions pour litiges et de la provision pour départ à la retraite.

Les engagements de retraite sont constatés dans les comptes au 31/12/2021 pour l'ensemble des salariés de l'association, en provisions pour risques et charges.

Les critères retenus pour le calcul de ces engagements reposent sur de l'application collectives de l'association -la CCN 51, l'âge légal de départ : 62 ans, ainsi que sur des probabilités liées au sexe, au turnover et à la mortalité.

La valorisation actuarielle de l'ensemble des engagements de retraite, chargés au taux de 50% s'élève à 2 646 637 K€ au 31/12/2021.

NATURE	Au début d'exercice	Entrée Périmètre	Dotation exercice	Reprise exercice	Reclassement	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour autres litiges	761 605		64 708	85 608		740 705
Provisions pour départ à la Retraite	2 436 366	128 347	102 069	20 145		2 646 637
Provision pour grosses réparations	379 930		65 627	94 701		350 857
Autres provisions pour charges	203 601	285 949		200 000		3 601
TOTAL	3 781 502	414 296	232 404	400 453	0	3 741 800
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation			232 404	400 453		
- financière						
- exceptionnelle						

➤ Les provisions pour dépréciations

TABLEAU DES DEPRECIATIONS

NATURE	Au début d'exercice	Entrée Périmètre	Dotation exercice	Reprise exercice	Reclassement	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
Participations	115 000					115 000
Créances clients	573 101	29 755	202 183	168 238		636 801
TOTAL	688 101	29 755	202 183	168 238	0	751 801
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation			202 183	168 238		
- financière						
- exceptionnelle						

4.8. Les Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à des financements dont les dépenses n'ont pas été réalisées à la clôture de l'exercice mais pour lesquelles l'établissement s'est engagé à les effectuer.

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE :	Au début d'exercice	Entrée Périmètre	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				MONTANT GLOBAL	DONT REMBOURSE MENTS		MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSES AU COURS DES 2 DERNIERS EXERCICES
CONCOURS PUBLICS	3 289 326	274 410	859 717	1 026 050	395 150	-	3 397 403	410 202
LA ROSE DES VENTS	151 463			78 080	31 400		73 383	
LA SOURCE D'AUTEUIL	92 792			58 725	29 300		34 067	15 301
LE SABLONAT	104 983		16 060	34 129			86 913	14 658
MAISON DE FONTAUDIN		274 410	20 100	130 155	26 300		164 355	
PBN	41 558			4 462			37 096	
LES PYRENEES	11 072		15 588	1 828			24 832	5 000
L'OLIVIER	145 762			21 500	21 500		124 262	80 000
AMITIE PARTAGE	586 149		6 500	122 063	46 950		470 586	
BETHLEEM	36 346			4 725			31 621	1 500
FORT MANOIR	170 820		490 422	42 442	23 750		618 800	47 887
GRENELLE	302 416		19 500	183 332	85 500		138 584	69 309
ISSOUDUN	617 476		20 439	47 133			590 782	46 568
NDA Colmar	107 386		51 203	92 233	15 750		66 357	
NDV Albertville	65 214		59 205	24 000	17 000		100 418	
ST SULPICE	35 729			25 200	25 200		10 529	8 189
STE GENEVIEVE	694 341		160 700	96 820	72 500		758 221	121 790
CANTO MAÍ	125 820			59 223			66 597	
CONTRIBUTIONS FINANCIERES D'AUTRES ORGANISMES	671 428	11 384	203 814	335 153	-	-	551 473	-
LA ROSE DES VENTS	11 878			4 634			7 243	
LA SOURCE D'AUTEUIL	36 661			1 362			35 299	
LE SABLONAT	131 713			36 438			95 276	
FONTAUDIN		11 384		7 396			3 988	
PBN	31 405			554			30 852	
LES PYRENEES	11 898			3 151			8 747	
L'OLIVIER	21 454			6 491			14 963	
AMITIE PARTAGE	28 485			654			27 832	
BETHLEEM	22 924			6 509			16 416	
FORT MANOIR	35 280			2 846			32 434	
GRENELLE	1 661			809			852	
ISSOUDUN	57 074			10 279			46 795	
NDA Colmar	44 613		3 814	15 651			32 776	
NDV Albertville	116 917			10 155			106 761	
ST SULPICE	65 888			14 331			51 557	
STE GENEVIEVE	17 445			554			16 892	
CANTO MAÍ	23 328			6 278			17 049	
SIEGE CH.ESP.	12 803		200 000	207 062			5 741	
VIE ASSOCIATIVE	-						-	
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	73 034	155	7 711	18 116	-	-	62 784	-
LA ROSE DES VENTS	-						-	
LA SOURCE D'AUTEUIL	1 550			916			634	
LE SABLONAT	2 050			1 830			220	
FONTAUDIN		155					155	
PBN	7 150		320	2 724			4 746	
LES PYRENEES	-						-	
L'OLIVIER	-						-	
AMITIE PARTAGE	100						100	
BETHLEEM	-						-	
FORT MANOIR	26 266		874				27 140	
GRENELLE	28 815			12 646			16 169	
ISSOUDUN	2 165						2 165	
NDA Colmar	2 938						2 938	
NDV Albertville	2 000		6 517				8 517	
TOTAL	4 033 787	285 949	1 071 241	1 379 318	395 150	-	4 011 659	410 202

ETAT DES FONDS DEDIES PAR NATURE ET PAR ETABLISSEMENTS

Etablissement	Formation	Contrats aidés / Service Civique	Remplacement	Intérêts d'emprunts	Activité Phsique	Télé médecine et dispo.médical	Investissements	Prime Covid	Dons	Divers	TOTAL
LA ROSE DES VENTS	12 200					20 000	41 183		7 243		80 626
LA SOURCE D'AUTEUIL					5 384		13 382		35 932	15 301	69 999
LE SABLONAT	33 682					17 035	20 137		95 496	16 060	182 409
MAISON DE FONTAUDIN	88 737					55 518			4 143	20 100	168 497
PBN		1 384							35 598	35 712	72 694
LES PYRENEES	15 588								8 747	9 244	33 579
L'OLIVIER					1 700	7 800	34 762		14 963	80 000	139 225
SIEGE CH.ESP.									5 741		5 741
BETHLEEM	18 704	1 500						11 150	16 416	267	48 037
AMITIE PARTAGE	8 665			397 306	13 195	5 100	23 669		27 832	22 751	498 518
FORT MANOIR	44 500	1 488			29 925				59 574	542 886	678 373
GRENELLE	12 010	1 473			2 346		68 255		17 021	54 500	155 605
ISSOUDUN	144 163		187 635				116 185		48 960	142 800	639 743
NDA Colmar	5 076				3 925		47 492		35 714	9 863	102 070
NDV Albertville							99 584		115 278	833	215 696
ST SULPICE						2 340	6 000		51 557	2 189	62 087
STE GENEVIEVE	107 790			493 943		9 680	6 108		16 892	140 700	775 113
CANTO MAÏ							47 117	11 200	17 049	8 280	83 646
TOTAL	491 114	5 845	187 635	891 249	56 474	117 473	523 875	22 350	614 156	1 101 487	4 011 659

4.9. État des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	A plus d'un an moins 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 389 793	929 283	3 696 530	5 763 980
Emprunts et dettes financières divers	3 171 537	1 445 428	1 598 566	127 543
Fournisseurs et comptes rattachés	3 337 375	3 337 375		
Dettes fiscales et sociales	8 868 366	8 868 366		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 858	36 858		
Autres dettes	1 843 735	1 843 735		
Produits constatés d'avance	22 590	22 590		
TOTAL	27 670 255	16 483 636	5 295 096	5 891 523
Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000			
Reprise emprunts Maison de Fontaudin	184 218			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	866 164			

Etablissement	Capital restant dû	1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Les Pyrénées	1 340 389	141 537	549 616	649 235
L'Olivier	1 891 712	102 792	559 688	1 229 232
Notre Dame des Vignes	70 000	6 840	27 713	35 446
Le Sablonat	201 199	32 596	97 125	71 477
Maison de Fontaudin	156 611	27 870	114 164	14 578
La Rose des Vents	180 535	19 582	79 200	81 753
Béthléem	121 018	50 007	71 011	0
Amitié Partage	3 919 132	244 958	851 161	2 823 012
Issoudun	660 802	70 725	435 491	154 586
La Source d'Auteuil	1 848 396	232 376	911 359	704 661
Emprunts auprès des établis. de crédit	10 389 793	929 283	3 696 530	5 763 980
Notre Dame des Vignes	8 000	8 000	0	0
Les Pyrénées	119 549	49 191	70 358	0
Issoudun	56 406	51 070	5 336	0
La Source d'auteuil	428 331	124 912	247 880	55 540
Maison de Fontaudin	28 148	9 852	18 296	0
St Geneviève	279 644	54 931	152 710	72 003
Interets courus sur Emprunts	43 486	43 486		
Dépôt de Garantie Résidents	2 207 972	1 103 986	1 103 986	
Emprunts et dettes financières diverses	3 171 537	1 445 428	1 598 566	127 543

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	562 150
Personnel - congés à payer	2 507 602
Personnel - autres charges à payer	727 172
Charges sociales sur congés à payer	1 044 421
Charges sociales sur Autres charges à payer	336 011
Charges fiscales sur congés à payer	219 611
Charges fiscales sur autres charges à payer	94 812
Autres charges à payer	196 813
Total	5 688 592

Les provisions pour congés à payer et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comptabilisées dans le poste « dettes sociales et fiscales sur congés à payer » pour un montant total de 3 771 633 €.

4.10. Résultat exceptionnel

Détail des charges	Montants
Charges except. sur exercice en cours	261
Charges except. sur exercice antérieur	55
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8325
Dotations aux provisions réglementées	
TOTAL	8 642

Détail des produits	Montants
Produits except. sur exercice en cours	
Produits except. sur exercice antérieur	
Produits cession actifs cédés	10979
QP des subvention d'invest. virée au résultat	810134
TOTAL	821 113

5. Autres Informations

5.1. Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS FINANCIERS (hors bilan)	
Engagements donnés	1 678 262
a) intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	
Les Pyrénées	187 955
L'Olivier	416 751
Notre Dame des Vignes	1 831
Le Sablonat	579
Maison de Fontaudin	4 189
La Rose des Vents	6 045
Béthléem	2 797
Amitié Partage	708 814
Issoudun	173 421
La source d'auteuil	175 878
Engagements reçus	5 591 869
b) caution solidaire publique concernant emprunt d'Amitié et Partage	3 561 908
c) caution solidaire publique concernant emprunt La source d'auteuil	1 852 939
c) caution Crédit Coopératif concernant emprunt CDC d'Issoudun	177 022

5.2. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1,1 Réalisées en France			1,1 Cotisation sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1,2 Dons, Legs et et assurances-vie		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	23 456	3 615	- Dons manuels	13 051	19 750
1,2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurance vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1,3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2,1 Frais d'appel à la générosité du public					
2,1 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	23 456	3 615	TOTAL DES RESSOURCES	13 051	19 750
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	7 711	17 526	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	18 116	1 391
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	31 167	21 141	TOTAL	31 167	21 141

			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France Bénévolat			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger Prestations en nature			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	73 189	56 899
(-) Utilisation	- 10 405	16 135
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	62 784	73 034

L'écart entre le solde des fonds dédiés au 31/12/2020 et le solde des fonds dédiés au 01/01/2021 correspond à la reprise de la Maison de fontaudin.

5.3. Compte de Résultat par origine et destination

COMpte DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1,1 Cotisations sans contrepartie				
1,2 Dons, Legs et mécénat				
- Dons manuels	13 051	13 051	19 750	19 750
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1,3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2,1 Cotisations avec contrepartie	9 993		8 355	
2,2 Parrainage des entreprises	239 693		725 769	
2,3 Contributions financières sans contre partie				
2,4 Autres produits non liés à la gnérosité du public	39 941 496		37 447 641	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	40 063 861		34 765 806	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	589 016		1 153 718	
5 - UTILISATION DES FONDS DEDES ANTERIEURS	1 379 318	18 116	452 778	1 391
TOTAL	82 236 428	31 167	74 573 816	21 141
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS LOCALES				
1,1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	23 456	23 456	3 615	3 615
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1,2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2,1 Frais d'appel à la générosité du public				
2,2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	80 590 033		72 252 165	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	401 773		1 004 962	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 600		10 932	
6 - REPORTS EN FONDS DEDES DE L'EXERCICE	1 071 240	7 711	1 412 736	17 526
TOTAL	82 091 102	31 167	74 684 410	21 141
EXCEDENT OU DEFICIT	145 326	0	-110 594	0

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONTRIBUTION VOLONTAIRE CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
TOTAL	0	0	0	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS LOCALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	0	0	0	0

5.4. Rémunérations des administrateurs de l'association

Les membres du Conseil d'Administration, du Bureau et de l'Assemblée Générale sont tous des bénévoles. Par conséquent, ils ne perçoivent pas de rémunération dans le cadre de leur mandat. Néanmoins, ils ont droit au remboursement des frais occasionnés par leurs activités de représentation de l'association.

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés sont le Président, le Trésorier et le Directeur Général.

Le Président et le Trésorier n'étant pas rémunérés, la communication de cette donnée reviendrait à divulguer une information individuelle.

5.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021, au titre du contrôle légal des comptes, s'élève à 60 000€ TTC.

5.6. Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en en 2019. L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement 2018-06. Leur caractère non-significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmé, les seules contributions en nature étant le temps passé par les administrateurs pour la direction de l'entité.

5.7. Tableau des filiales

AU 31/12/2021	Capital	Réserves	RAN	QP du capital détenu	QP du capital détenu (%)	Valeur brute de l'actif immobilisé	Valeur net de l'actif immobilisé	CA	Résultat
SCI JOB 1212	6 531 542	0	665	6 451 792	98,8%	16 280 709	14 131 072	946 320	42 315
Fonds de dotation	15 000	0	64 235	15 000	100%	80 000	80 000	375 164	-51 838